À [Ville], le [date]

ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE

Établi contradictoirement le [Date de l'état des lieux de sortie], lors de la restitution des clés, en présence du bailleur ou de son représentant : [Bailleur ou son représentant], et du locataire sortant : [Locataire sortant].

Logement concerné : [Adresse du logement]. Cet état des lieux est comparé à l'état des lieux d'entrée du [Date de l'état des lieux d'entrée].

Clés et moyens d'accès restitués : [Clés et moyens d'accès restitués (nombre et type)].

Relevés des compteurs à la sortie : [Relevés des compteurs à la sortie].

Pièce décrite : [Pièce (ex. : chambre)].

État noté à l'entrée : [État noté à l'entrée (recopiez l'état des lieux d'entrée)].

État constaté à la sortie - sols : [Sols à la sortie] ; murs : [Murs à la sortie] ; plafonds : [Plafonds à la sortie] ; équipements : [Équipements à la sortie].

Différences constatées par rapport à l'entrée : [Différences constatées par rapport à l'entrée].

Les différences dues à la vétusté ne peuvent pas justifier une retenue sur le dépôt de garantie.

Restitution du dépôt de garantie : au maximum un mois à compter de la remise des clés si l'état des lieux de sortie est conforme à celui d'entrée, deux mois dans le cas contraire. Adresse du locataire pour la restitution : [Nouvelle adresse du locataire (pour le dépôt de garantie)].

Chaque partie reçoit un exemplaire du présent état des lieux, daté et signé.

Le bailleur : [Bailleur ou son représentant] - Le locataire

Modèle gratuit créé avec mes-modeles.topexemples.fr/etat-des-lieux/sortie/